

Changement de menu

Le lundi 9 mars 2026,

Madame, Monsieur,

Le changement de menu suivant est à prévoir :

Convive(s) concerné(s) : **Gouter collectif et individuel**

Date de consommation	Menu initial	Menu modifié	Motif
Lundi 9 mars	Collectif : beurre Individuel : jus multifruit	Collectif : Pâte à tartiner Individuel : jus de raisin	Erreur dans l'écriture du menu Rupture fournisseur

Allergène : *pate à tartine* : soja, lait, fruits à coque

Trace : /

Merci pour votre confiance,

La Direction qualité du SYREC